

Metz, le 23 mai 2022

COMMUNIQUE

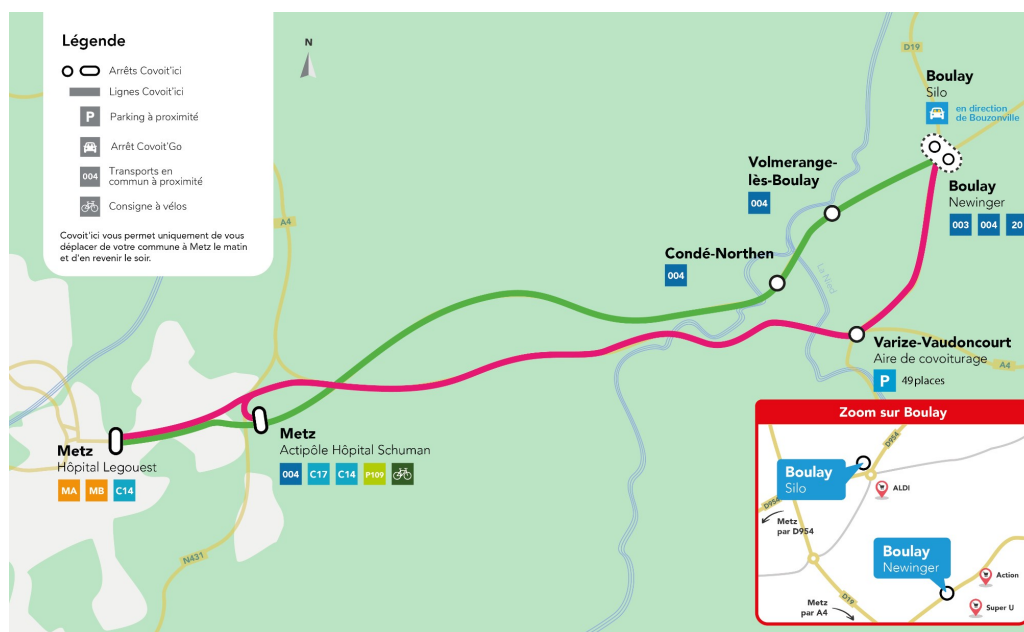
Covoiturage Covoit'ici : Ouverture des inscriptions pour les conducteurs !

La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, en partenariat avec l'Eurométropole de Metz innove dans la mobilité avec la mise en place de Covoit'ici, un service de covoiturage gratuit et sans réservation, pour réduire la congestion et la pollution sur l'axe Boulay / Metz. Les inscriptions sont ouvertes aux conducteurs : support@covoitici.fr

La voiture représente 7 déplacements quotidiens sur 10 au sein du Pays Boulageois, avec le plus souvent une seule personne par véhicule. Les voitures en circulation sont donc remplies de sièges vides. C'est pourquoi, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois et l'Eurométropole de Metz ont décidé de faire appel à la société « Ecov » pour mettre en place des lignes de covoiturage et ainsi maximiser le taux d'occupation des véhicules circulant entre Boulay et Metz, le matin, et dans le sens inverse le soir.

Les avantages de Covoit'ici :

- Une mise en relation simple et rapide des covoitureurs.
- Une diminution de la circulation de voitures à vide.
- Une aide pour les personnes qui n'ont pas de solution de mobilité.
- Un service attractif : trajets gratuits pour les passagers, et conducteurs indemnisés.
- Un bon maillage sur le territoire : création de 7 arrêts matérialisés sur les lignes de covoiturage.



Un service facile à utiliser et incitatif

La mise en service de Covoit'ici se déroule en deux phases :

- **Lundi 23 mai : Inscription des conducteurs pour construire une communauté.**
- **Lundi 20 juin : Ouverture aux passagers des lignes de covoiturage.**

Covoit'ici offre un accompagnement personnalisé et gratuit à tous les conducteurs et passagers, grâce à l'assistance : 01 79 73 89 73 et par email : ou support@covoitici.fr

L'assistance sait en permanence qui se déplace avec qui, elle assure la sécurité des trajets, et elle accompagne les passagers tout au long de leur parcours.

Les objectifs des lignes de covoiturage sans réservation :

- Réduire le trafic routier sur le territoire et le bassin d'emploi messin : moins de voitures, donc moins de bouchons, de pollution et de CO₂.
- Offrir un mode de transport économique, qui permet aux conducteurs d'économiser sur leur budget, et aux passagers de se déplacer gratuitement. Le service est conçu pour toutes et tous, dès 14 ans (une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de 14 à 18 ans)
- Faciliter les déplacements, et réduire l'isolement des personnes sans voiture.

Le covoiturage pratique et fiable au quotidien

- Le fonctionnement est très simple : des arrêts aménagés pour le confort des usagers, et des panneaux lumineux pour prévenir les conducteurs de la présence d'un passager. Les conducteurs sont aussi prévenus en temps réel par l'application Covoit'ici.
- Le service est sans réservation : il suffit de faire une demande de trajet instantané, par SMS, par téléphone ou avec l'application gratuite. Et avec Covoit'ici, les trajets en covoiturage sont sans commission. Pas besoin de s'organiser, c'est sans contrainte.

Pourquoi utiliser Covoit'ici ?

Le covoiturage permet de partager ses frais avec d'autres personnes qui font le même trajet, mais ce n'est pas une source de revenus.

Pour encourager les bonnes pratiques et développer le service, les conducteurs seront indemnisés :

- à hauteur de 2 € pour chaque passager transporté,
- pour la mise à disposition de sièges libres dans leur véhicule, ils touchent 1 € par trajet, même sans passager (pour tout trajet déclaré aux heures d'ouverture, 2 fois maximum par jour).

1000 premiers trajets gratuits

Pour les passagers, ce service est particulièrement économique car les 1000 premiers trajets seront offerts, quelle que soit la longueur et la fréquence. L'objectif de Covoit'ici est d'inciter les habitants à laisser leur voiture au garage.

La garantie de pouvoir rentrer le soir

Pour éviter une attente trop longue à l'arrêt des passagers, Covoit'ici propose une garantie sur les trajets retours, aux heures d'ouverture du service*. Si un passager n'est pas parti 10 min après avoir fait sa demande, l'assistance Covoit'ici prend contact avec lui et prend à ses frais une solution de remplacement pour l'acheminer. Il n'a rien à payer, et l'assistance l'accompagnera jusqu'à son départ.

(*du lundi au vendredi, entre 17h et 19h au départ de Metz en direction de Boulay)

En bref : les + des lignes de covoiturage sans réservation Covoit'ici :

- Une garantie retour gratuite, déclenchée après 10 min d'attente.
- Des conducteurs indemnisés pour leurs sièges libres, avec ou sans passagers.
- Des trajets gratuits et sans réservation pour les passagers
- Un service utilisable même sans smartphone, grâce aux SMS.
- L'assistance personnalisée et gratuite 01 79 73 89 73 et support@covoitici.fr

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu